



COMPTE RENDU CSE 18 FEVRIER 2021

1/ BASCULE DE LA RELATION PRESTATIONS EN NATURE AU SERVICE FRAIS DE SANTE (Service 605)

La réorganisation regroupera l'unité Relation client prestations en nature (628 Chéret) au sein du pôle Prestations en Nature 605 (Fragonard).

L'unité Relation client prestations en nature est composée de 4 agents et d'un responsable d'unité.

L'objectif est de tout centraliser en un seul pôle unique sur le centre de Nice.

Cette réorganisation permet d'assurer la fluidité de la circulation de l'information et de développer les compétences des techniciens Prestations en Nature sur le traitement de la Relation Client.

Cette poly compétence sera progressive.

La CFDT a donné un avis Favorable sur ce dossier.

2/ MISE EN PLACE DE L'OUTIL FANTOME

Ce programme a été développé par la CPAM de Tours.

Cet outil permet d'alerter le technicien lors d'un traitement de dossier dans DIADEME, de l'existence d'une échéance Medialog ou Eptica.

L'objectif est de résoudre la réitération Multi Canal, et de traiter de façon globale le dossier de l'assuré pour améliorer la qualité du service rendu.

Les différents canaux mail EPTICA, accueil physique et téléphonique MEDIALOG, et épistolaires DIADEME seront pilotés par cet outil très simple d'utilisation.

La CFDT a donné un avis Favorable sur ce dossier.

3/ CAMPAGNE ENTRETIENS ANNUELS ET MISE EN PLACE D'ALINEA 2

La période est fixée du 1er mars au 31 mai 2021.

La nouvelle version ALINEA 2 sera livrée courant février avec de nouvelles fonctionnalités. Des modules de formation en e-learning seront mis à disposition dès le mois de février.

L'objectif est de préparer et suivre son évaluation en ligne.

La CFDT a donné un avis Favorable sur ce dossier.

4/ MODALITES DE RECUPERATION DES SAMEDIS FERIES 2021

Pour le 1er mai comme pour le 8 mai la journée de compensation devra être prise au libre choix dans un délai de 2 mois après le jour férié.

La CFDT a accueilli favorablement cette nouvelle disposition qui permettra plus de souplesse et de liberté pour l'ensemble des salariés dans la prise de la récupération de ces journées fériées.

Ces nouvelles dispositions permettront d'assurer une meilleure continuité du service public.

Pour le 25 décembre la journée de compensation sera le vendredi 24 décembre.

Pour le 1er janvier la journée de compensation sera le vendredi 31 décembre.

En pratique un salarié absent durant les 2 jours ouvrés précédant et suivant le jour férié (vendredi et lundi) ne pourra pas bénéficier de la récupération.

La CFDT a donné un avis Favorable sur ce dossier.

5/ MODALITES DE REALISATION DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE

Sans accord local trouvé lors de la négociation du 11 février 2021, la **CFDT** a demandé à la direction de reconduire à l'identique pour cette année 2021, les choix suivants:

- 7 heures de Direction où
- 7 heures de crédit d'heures (pour un temps plein)
- ou le Jour Exceptionnel

La CFDT a donné un avis Favorable sur ce dossier.

6/ EVOLUTIONS DU PARCOURS D'INTEGRATION

La formation PRIME disparaît.

Le nouveau processus d'intégration adopte un socle de base et des modules de spécialisation métiers.

Pour les nouveaux embauchés:

- séminaires d'intégration

- dispositif de parrainage
- formation à la Sécurité des Systèmes
- parcours d'Accueil à la Sécurité Sociale
- tronc commun valeurs de l'Assurance Maladie, métiers, circuits
- bilan RH à 2 mois

Cette nouvelle disposition sera mise en place dès que la situation sanitaire pourra le permettre.

Dans le cadre de la mobilité interne une durée minimale de 3 ans sur le poste à l'embauche sera requise pour postuler.

7/ NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE EN ENTREPRISE

- distanciation sociale fixée à 2 mètres lorsque le masque ne peut être porté y compris à l'extérieur
- mesures particulières en restauration collective : distanciation de 2 mètres, groupes de 4 personnes maximum, une personne pour 8 m2
- fin des masques artisanaux "faits maison"
- aération renforcée et régulière des espaces de travail et d'accueil du public : le plus souvent possible et à minima plusieurs minutes par heure.
Attention : à l'heure actuelle nous ne connaissons rien du potentiel contagieux des personnes vaccinées. Le port du masque reste la règle pour tous.

QUESTIONS DIVERSES

PERTINAX : La rénovation de Pertinax sera actée dans la COG de 2023. En attendant les travaux urgents seront assurés.

Ecoute téléphonique : L'évaluation des conseillers de la BRIC une procédure mise en place par la CNAM qui ne prend pas en considération les particularismes nés de la Covid 19.

C'est pour cela que les professionnels de santé (de la BRIC) liés par le secret médical ne seront pas « écoutés ».

CES : Dans la perspective du remplacement du médecin directeur du CES des candidatures sont à l'étude. Le CES pourrait sur une courte période fonctionner sans médecin directeur.

La délégation CFDT CSE CPAM

**Nathalie Roubaud, Stéphanie Madonna,
Danielle Baczewski, Vincent Achard.**

Le secrétaire général du syndicat CFDT

Marc ORSATTI